

Rachat de Smartbox par Wonderbox : l'Autorité ouvre une phase d'examen approfondi

Publié le 02 mai 2023

Après une phase de pré-notification, le groupe Wonderbox a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquisition du groupe Smartbox le 24 mars 2023.

Dans le cadre de l'examen du dossier en phase 1, et à la suite de premières consultations des acteurs du marché, l'Autorité considère que l'opération, qui rapproche les deux principaux émetteurs de coffrets cadeaux et autres titres cadeaux portant sur des activités de tourisme et de loisirs en France, nécessite l'ouverture d'une phase d'examen approfondi (phase 2).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 2 MAI 2023

[Lire le communiqué](#)

Rachat de Smartbox par Wonderbox : l'Autorité de la concurrence ouvre une phase d'examen approfondi